



Là où le grand âge et les singularités de chacun renforcent le collectif

UNE MAISON PARTAGÉE À SAINT-EULIEN



45 Rue de la Gare - 52100 Saint Eulien - 06 87 16 43 41
lembaliie-maison-partagee.com

Association loi 1901 – SIRET : 852 614 320 00012



Si vous choisissez de vivre dans une maison partagée de l'Embellie à Saint-Eulien. Ce livret, élaboré pour vous et votre famille, présente l'organisation et le fonctionnement de la structure, afin de faciliter votre séjour et le rendre le plus agréable possible

L'équipe a le souci de tout mettre en œuvre pour que votre installation et votre intégration se passent dans les meilleures conditions.

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement et serons heureux de vous accueillir si vous choisissez de venir habiter cette maison partagée.

Isabelle Hoch
Présidente de l'association

C'est un lieu de vie qui se veut convivial et chaleureux et qui préserve l'autonomie et l'indépendance de ses habitants.

Les employés de l'Alliance d'Or sont à la disposition des résidents pour les **déplacements** (courses, activités extérieures, rendez-vous médical, visite dans la famille, etc.)



JUSQU'AU BOUT DE LA VIE

Lorsque vous venez vivre dans une maison partagée de l'Embellie, tout est mis en œuvre pour que vous puissiez y rester jusqu'au bout de votre vie si vous le désirez.

UNE EQUIPE A VOTRE SERVICE

Nous avons pour mission d'accueillir et d'accompagner les personnes au travers d'une écoute chaleureuse, une ambiance conviviale et un accompagnement personnalisé tout au long de la journée.

Isabelle, présidente de l'association, veille au respect des droits et libertés des résidents et de leurs familles. Elle est chargée de gérer la vie quotidienne dans la maison et de coordonner les interventions médico-sociales. Elle est assistée de Nathalie, Marie-Line et Gaël. Tous habitent à proximité de la maison et peuvent intervenir à tout moment, même la nuit.

L'équipe s'attache à conserver un caractère familial tout au long du séjour des personnes, leur assurant ainsi bien-être et sécurité.



Isabelle

*Accompagnante
et aide à domicile*



Falone

*Accompagnante
et aide à domicile*



Gaël et Marie-Line

*Pour aider au jardin et
dans les petits travaux*

LES INTERVENANTS EXTERIEURS

Pour répondre à l'ensemble des besoins de ses résidents, l'Embellie s'appuie sur des professionnels de santé médicaux et para médicaux et sur les services existants localement (infirmière, pédicure, kinésithérapeute, coiffeuse, esthéticienne, auxiliaires de vie...).

Chacun peut donc poursuivre sa relation avec son médecin, son infirmière, mais également son aide à domicile pour les soins particuliers.

L'ANIMATION



Des activités variées permettent aux résidents d'être stimulés et ainsi de maintenir leur autonomie (gym douce, travaux manuels...) et de rompre avec la solitude (activités intergénérationnelles, jeux collectifs, sorties...)



LES CONVICTIONS RELIGIEUSES

Sans pour autant les imposer, il est important que chacun puisse exprimer et vivre ses convictions religieuses.



Ceux qui en font la demande peuvent être accompagnés dans les lieux de cultes de leur choix et des temps de recueillement peuvent être proposés à ceux qui le désirent.

UN ENVIRONNEMENT

Les chambres

La maison partagée dispose de :

- 1 chambre double 10m² + petit séjour de 10m² avec sanitaires privés et douche
- 1 chambre doubles de 15m² avec salle de bain privée.
- 1 studio

Chaque chambre bénéficie d'une terrasse privative.

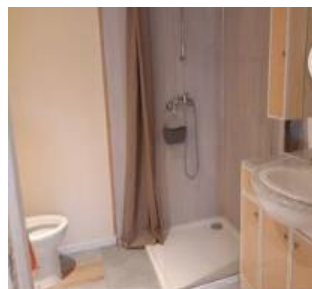
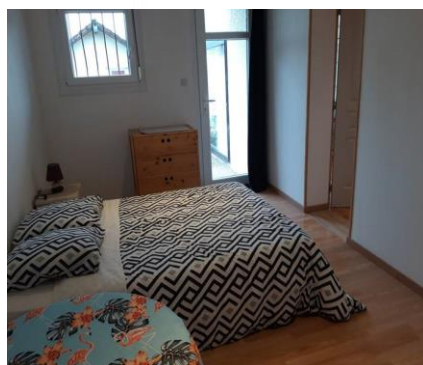
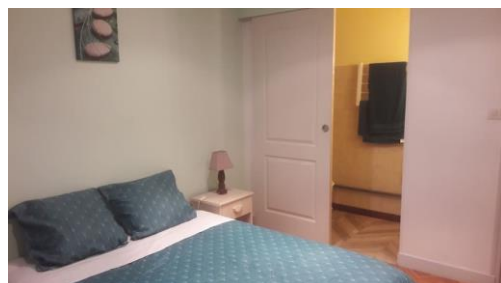
Ces chambres peuvent être décorées et meublées à la convenance des résidents et avec leurs meubles s'ils le désirent.

Les parties communes

- Une cuisine équipée
- Une salle de séjour
- Une grande véranda
- Une buanderie



Vue d'ensemble



L'ACCUEIL TEMPORAIRE

En fonction des disponibilités, un accueil temporaire allant de quelques jours à 3 mois peut être envisagé.

Il s'adresse à des personnes dont le maintien à domicile est momentanément compromis : isolement, vacances des proches, ou autre.

Il peut servir de transition avant le retour à domicile après hospitalisation ou être utilisé comme période d'essai de vie en collectivité avant une entrée définitive.

LA SECURITE

L'aspect sécurité est couvert par la présence des aidants de l'Alliance d'or qui habitent à proximité. En cas de nécessité ils peuvent intervenir de jour comme de nuit. Si nécessaire les aidants pourront se relayer pour assurer une présence 24h sur 24 dans la maison.

LE PROJET DE VIE ET LE RESPECT DES PERSONNES

Nous avons à cœur de favoriser pour chaque résident, une vie en adéquation avec ses attentes et sa personnalité : du calme pour ceux qui le désirent et des activités pour celles et ceux qui souhaitent plus s'impliquer dans leur nouvelle vie.

Nous respectons toujours le choix individuel de nos résidents. La volonté de l'équipe est de mettre en place un projet de vie de qualité où les résidents trouveront équilibre et joie dans leur vie quotidienne.

Pour cela, le projet s'attache à ce que chacun trouve sa place comme au sein d'une famille par sa participation pour faire les courses, choisir les menus, préparer les repas, participer aux tâches ménagères ou jardiner.

Les animaux de compagnie contribuent au bien-être des résidents et ils sont les bienvenus.



LA CUISINE

La cuisine est faite sur place, avec des produits frais et si possible, issus de l'agriculture biologique ou du jardin de la maison.



Les résidents sont concertés pour établir les menus. **Assistés d'une aide à domicile Ils peuvent participer à la confection des repas**, en fonction de leurs désirs et de leurs capacités.

Les repas principaux sont pris en commun pour favoriser l'intégration, la convivialité et l'équilibre alimentaire. Le petit déjeuner est pris en fonction de l'heure du lever de chacun.



La collation de l'après-midi est souvent l'occasion d'une pause conviviale dans les activités.

Les proches peuvent être invités à partager un repas moyennant une participation matérielle (gâteaux ou boisson) ou financière libre.

L'ENTRETIEN DU LINGE

Une buanderie commune est à la disposition des résidents pour l'entretien du linge.

Les aides à domicile de notre partenaire « l'Alliance d'or » sont à la disposition des résidents pour les aider et faire ce qu'ils ne peuvent pas faire, mais un maximum d'autonomie est laissé à chacun.

Il est conseillé de marquer les vêtements, en particulier si le résident ne peut pas entretenir lui-même son linge.

Le linge peut également être entretenu par la famille ou des services extérieurs.

L'ENTRETIEN DU LOGEMENT ET L'AIDE A LA PERSONNE

Les accompagnants de l'embellie sont responsables de l'entretien des parties communes de la maison mais les résidents peuvent y participer dans la mesure de leur envie et de leurs capacités.

Les résidents sont responsables de l'entretien des espaces privés **il peut être assuré par les aides à domicile de « l'Alliance d'or »** mais Il peut être fait par les résidents eux-mêmes, un membre de la famille ou des services extérieurs.

Pour les résidents plus dépendants

Du fait de son avancée en âge ou de la survenue d'évènements particuliers, le résident peut souhaiter que lui soit apportées des aides à l'accomplissement des actes essentiels de la vie quotidienne : Aide au lever et au coucher, aide à la toilette, etc....

Ces aides sont apportées soit par les membres de la famille, soit par les services extérieurs, soit par les aides à domicile de notre partenaire « l'Alliance d'or » dans le cadre de chèques emplois services.

LES AIDES

Les aides à domicile de « l'alliance d'or » assistent la personne dans ses démarches administratives. Une demande d'Aide Personnalisée au logement (APL) peut être faite à l'arrivée, en fonction des conditions de ressources de chaque résident.

Selon le degré de dépendance, une demande Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA) est demandée auprès du Conseil Départemental

LES CONDITIONS D'ADMISSION

Un dossier d'inscription est à compléter sur demande.

Chaque demande est examinée en fonction des possibilités du moment. Il est possible que des personnes en manque important d'autonomie soient admises avec l'accord des autres résidents.

En cas d'admission, une période d'essai d'un mois est prévue afin que chacun prenne une décision définitive en connaissance de cause.

LES TARIFS

+ Adhésion annuelle : 15€

+ Loyer chambre double ou studio : 400€/mois (éligible à l'APL)

+ Provisions pour charges : 100€/mois et par personne

+ Participation aux frais de nourriture : 200€/mois et par personne

+ Un forfait d'aide à domicile est proposé pour 600€/mois et par personne par notre partenaire l'Alliance d'Or. Les services indiqués en gras dans ce livret sont compris dans ce forfait. A savoir : **déplacements, courses, cuisine, ménage, entretien du linge, assistance administrative.**

50% de cette somme est reversée en crédit d'impôt



45 Rue de la Gare - 52100 Saint Eulien
06 87 16 43 41 - lembellie52@gmail.com



AG2R LA MONDIALE

